

Motion concernant la charte des groupes hospitaliers pour mieux gérer les flux de malades et les séjours

votée à bulletin secret par la CME de l'AP-HP le 8 octobre 2013

51 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions

« La CME soutient la charte sur l'aval des urgences à l'AP-HP et encourage sa déclinaison dans les groupes hospitaliers selon le calendrier qu'elle contient ».